

—C'est lui qui descend, pensa l'agent.

Il s'empressa de sortir de la maison, il dit tout bas quelques mots à l'autre agent, et ils se postèrent de chaque côté de la porte.

Jean ou Aristide descendait pour payer le cocher ; tranquille comme le plus honnête garçon du monde, bien sûr qu'il échapperait aux recherches que ferait la police sur la plainte de M. Villarceau ; il était à cent lieues de se douter que deux agents de la sûreté avaient remplacé le maître d'hôtel dans sa poursuite.

Aussi, ce fut à la fois un cri de stupeur et de fureur qu'il poussa quand ayant à peine franchi le pas de la porte, il se vit saisir au collet par deux solides gaillards, dont il devina aussitôt la qualité.

Il y eut une lutte de quelques secondes, pendant laquelle les agents réussirent à passer les menottes aux poignets du voleur.

—Mais je ne suis pas payé ! cria le cocher du coupé.

—Sois tranquille, tu le seras, répondit l'autre cocher.

—Où cela ?

—Où nous allons, à la Préfecture de police,

Le cocher de la victoria avait tout de suite compris que son camarade et lui même allaient avoir à faire un nouveau trajet au compte des agents.

En effet, malgré sa vive résistance, le voleur fut jeté dans le coupé où prit place l'un des agents. L'autre monta dans la victoria. Et l'on entendit ces mots :

—Au dépôt de la Préfecture de police.

La concierge de la maison était restée muette de surprise et s'était bornée à agiter ses grands bras maigres en manière de protestation.

Un petit rassemblement s'était fait dans la rue, et l'événement donnait lieu à des commentaires.

—Ce doit être un cambrioleur !

—Peut être un assassin, qui sait ?

—Qu'il soit ça ou autre chose, dit un chiffonnier, ayant sa hotte sur le dos et le crochet à la main, c'est certainement un malfaiteur ; on le coffre, c'est bien. Avis à ses pareils !

—Amen, répondit une vieille femme.

* * *

Quand M. Villarceau rentra chez lui, le premier, un peu avant cinq heures, il trouva les domestiques réunis dans le vestibule, tous consternés, accablés.

Il n'eut pas le temps d'interroger ; car, tout de suite, la femme de chambre de Mme Delteil se mit à lui raconter ce qui s'était passé.

Le maître d'hôtel acheva le récit.

M. Villarceau était très pâle et dans un état d'agitation extraordinaire.

Il s'empressa de se rendre dans son cabinet.

Le tiroir du meuble était resté ouvert et le docteur eut bien vite constaté que c'étaient les papiers déposés entre ses mains, comme y devant être plus en sûreté, dont le valet de chambre voleur s'était emparé.

Aucun autre papier ou document n'avait disparu.

M. Villarceau ouvrit son secrétaire. La main du malfaiteur n'y avait pas touché. Il y avait là cinq rouleaux d'or et une dizaine de mille francs en billets de banque.

—Le vol d'argent aurait eu lieu dans quelques jours, pensa le docteur.

Peut-être ne se trompait-il pas ; mais il comprenait que c'était moins son argent dont le malfaiteur avait voulu s'emparer que les papiers concernant la fille adoptive de Marguerite. Mais pourquoi le vol de ces papiers dont il ignorait le contenu, comme Marguerite elle-même, qui ne pouvaient être utiles à personne et n'avaient de valeur que pour la jeune orpheline ? Dans son agitation, dans son trouble, il ne s'expliquait pas le mobile qui avait fait agir le voleur et quel intérêt ce misérable avait eu à commettre le vol.

Mais il savait de quelle importance étaient les papiers ; à tout prix, il fallait les retrouver. Dans cette affaire, il voyait son honneur en jeu.

Il sortit de son cabinet et descendit dans la cour de l'hôtel.

Le cocher venait de faire rentrer le cheval à l'écurie ; le docteur le fit atteler de nouveau en toute hâte et se rendit à la Préfecture de police afin de voir le chef de la Sûreté qu'il connaissait.

Ce fonctionnaire était encore dans son bureau. Il reçut immédiatement le célèbre médecin.

—Je vous reçois avec grand plaisir, monsieur le docteur, dit-il ; vous venez me trouver au sujet du vol commis chez vous par votre valet de chambre ?

—Comment, fit M. Villarceau, vous êtes déjà instruit de cela ?

—Oh ! depuis dix minutes, par cette note qui vient de m'être apportée.

Le magistrat continua, les yeux sur la note :

—Chez vous, monsieur le docteur, le valet de chambre se nommait Jean Dufrêne, et à son domicile, rue Duhesme, il se faisait appeler Aristide Blondeau. Il est probable qu'il s'est encore donné d'autres noms, comme il me paraît certain qu'il n'est entré à votre service que pour vous voler.

—Pourra-t-on l'arrêter ?

—Mais il l'est, monsieur le docteur, nous le tenons !

—Ah ! je respire !

—Alors le vol est d'une grande importance ?

—Oui, oui.

—Ce qu'il vous a volé est certainement à son domicile où deux de mes agents l'ont arrêté ; en arrivant au Dépôt il a été fouillé et l'on n'a rien trouvé sur lui que quelques pièces de menue monnaie. Pouvez-vous me dire ce qu'il a volé ?

—Des papiers, cher monsieur, seulement des papiers sans aucune va-

leur pour lui, mais extrêmement précieux pour une petite fille de huit ans à laquelle je m'intéresse.

—Qu'est ce donc que ces papiers ?

—Je ne saurais vous le dire ; ils sont enfermés dans une enveloppe cachetée qui ne devait être ouverte que le jour où la jeune fille aurait ses vingt ans accomplis. C'est un dépôt qui m'a été confié ; évidemment, ces papiers contiennent un secret de la plus haute importance, mais vous devez comprendre, cher monsieur, que je ne me sois pas permis d'en prendre connaissance.

Le chef de la Sûreté resta un moment silencieux, ayant l'air de réfléchir.

—Un vol ne se commet pas, dit-il, sans que le voleur y ait un intérêt direct ou qu'il agisse pour le compte d'un autre.

Ces paroles firent tressaillir M. Villarceau, en jetant une clarté subite dans son esprit. Il pensa à Forestier, le mari de Marguerite, et se rappela que, à Salvignac il avait voulu s'emparer des papiers, évidemment parce que soupçonnant le secret qu'ils contenaient, il espérait en tirer profit.

Et d'ailleurs, qui donc autre que ce misérable Forestier pouvait savoir que sa femme avait confié à M. Villarceau les papiers remis à elle et portant le timbre de la mairie de Salvignac ? Le docteur n'avait parlé à personne de ce dépôt, pas même à Mme Villarceau. Il ne connaissait pas Forestier, ne l'ayant jamais vu, mais d'après ce qu'il en savait et le portrait que lui en avait fait Marguerite, il était convaincu que c'était lui en personne qui avait eu l'audace de jouer le rôle de valet de chambre à l'hôtel Villarceau.

Il n'y avait donc plus à en douter, le voleur était Edouard Forestier.

M. Villarceau fit part de ses réflexions au chef de la Sûreté et lui expliqua l'intérêt que le voleur pouvait avoir à connaître le secret contenu dans les précieux papiers.

—Nous n'avons pas autre chose à chercher, monsieur le docteur, répondit le magistrat, qui avait écouté avec la plus grande attention, tout en jetant quelques notes sur une feuille de papier ; oui, voilà bien le mobile du vol ; et Jean Dufrêne, valet de chambre à l'hôtel Villarceau, Aristide Blondeau, escroc, voleur et peut être pis encore rue Duhesme, n'est autre que Forestier.

Cet homme, déjà condamné pour escroqueries à Moulins, et depuis longtemps signalé au parquet de la Seine, est, je n'hésite pas à le dire, un malfaiteur des plus dangereux.

Qui donc, monsieur le docteur, vous a recommandé ce repris de justice ?

—Personne. J'avais besoin d'un valet de chambre, il s'est présenté et je l'ai pris, séduit par sa bonne mine ; il avait, d'ailleurs, d'excellents certificats.

—Empruntés ou volés à un véritable valet de chambre du nom de Jean Dufrêne.

—Cela me paraît certain.

—Nous trouverons le vrai Jean Dufrêne, et le juge d'instruction saura si Edouard Forestier a volé les certificats ou s'ils lui ont été prêtés.

—Pour moi, cher monsieur, cela n'a qu'un intérêt très secondaire.

—Sans doute ; mais pour la justice, monsieur le docteur, tout à son importance. Ce que vous voulez, avant tout, c'est rentrer en possession du pli cacheté.

—Oui, certes ; je ne serai tranquille que lorsque les papiers seront remis en mes mains.

—Dès demain, une perquisition sera faite au domicile du voleur ; les précieux papiers y seront trouvés et on vous les rendra.

M. Villarceau se retira un peu tranquilisé et se félicitant d'être venu trouver immédiatement le chef de la Sûreté.

Le lendemain, dans la journée, un commissaire de police, accompagné de deux agents, vint prendre à l'hôtel Villarceau les effets et objets enfermés dans une malle appartenant au soi-disant Jean Dufrêne.

Le soir, le docteur reçut du Parquet une invitation à se présenter à dix heures du matin, le lendemain, au cabinet de M. Marinier, juge d'instruction.

A l'heure dite, M. Villarceau attendait dans l'antichambre du juge.

Au bout de quelques instants il fut introduit dans le cabinet du magistrat.

Celui-ci s'était levé pour recevoir l'illustre savant, qu'il invita gracieusement à prendre place dans un fauteuil.

—Monsieur le docteur, dit le juge d'instruction d'un ton grave, hier une perquisition a été faite au domicile de l'accusé, rue Duhesme, no 8, en sa présence, et j'ai le grand regret de vous annoncer que les papiers en possession desquels vous désirez si vivement rentrer, n'y ont pas été trouvés.

M. Villarceau devint affreusement pâle.

—Mon Dieu, fit-il, mais qu'en a-t-il fait, le misérable ?

—Interrogé à ce sujet, il a répondu que, se voyant poursuivi, il les a jetés dans une boucle d'égoût.

—Oh !

—A-t-il dit la vérité ? Il y a lieu de le croire, puisque les recherches les plus minutieuses faites à son domicile ont été sans résultat.

—Oh ! le misérable !

—Je sais, monsieur le docteur, d'après le rapport du chef de la Sûreté que j'ai sous les yeux, quelle importance vous attachez à ces papiers.

—J'ignore ce qu'ils contiennent, monsieur ; mais s'ils sont perdus, c'est une perte irréparable pour une jeune orpheline. . . .

—Oui, cela est dit là ; aussi des ordres ont été donnés pour que de sérieuses recherches soient faites dans les égouts, sur tout le parcours suivi par le voleur dans sa fuite.